

Rapport de la mission conjointe ABRIS, CCCM, IM, PROTECTION et Partenaires de mise en œuvre du HCR dans les zones de santé de Masisi et de Mweso en Territoire de Masisi Juillet 2022

Introduction



Photo de famille après la visite conjointe AIDES, CNR et HCR au point de rassemblement de Burungu. Photo_Félicien@HCR

I. Contexte de la mission

L'UNHCR à travers sa politique sur l'engagement dans les situations de déplacement interne, en particulier ses engagements de la redevabilité envers les communautés affectées et en vue de renforcer son action d'appui aux autorités a inscrit dans sa stratégie d'intervention, la collaboration forte avec les mécanismes locaux mis en place par les autorités et la communauté. Dans le but de rendre son travail de protection et d'assistance en faveur des personnes déplacées internes (PDI) plus efficiente, l'Agence travaille depuis 2019 en étroite collaboration avec les autorités locales et les Communautés à travers les structures locales existantes.

Le HCR en partenariat avec son partenaire AVSI dans son projet d'appui à la protection communautaire accompagne les autorités locales pour la mise en place de nouveaux comités dans les sites des PDI dans leurs zones d'intervention. Après l'investiture des comités élus sous l'égide de l'autorité, il est impérieux de pouvoir renforcer les capacités de ces derniers.

II. Informations générales sur la mission

Lieu de la mission : Zones de sante de Masisi et de Mweso.

Durée de la mission : Du 04/07/2022 au 21/07/2022.

Staff UNHCR à la mission :

- CCCM: Félicien MIBULO, National Officer

- IM: Patrick Mfumu, National Officer
- Protection : Sylvie SAIYA, Snr Protection Associate
- Shelter : Justin KANYAMANZA, Associé aux abris
- Charroi : Edgar MBUSA

Autres organisations à la mission

- AIRD : Partenaire de mise en œuvre en charge de la logistique
- AVSI : Partenaire de mise en œuvre Protection à base communautaire
- AIDES : Partenaire de mise en œuvre du projet Abris
- INTERSOS : Partenaire de mise en œuvre du Monitoring de Protection.
- Entité étatique : Territoire de Masisi, Chefferie des Bashali-Mokoto, Groupement de Bishusha

III. Justification et objectifs de la mission :

- Renforcer les capacités des comités élus et autorités locales sur l'auto-gestion des sites, les rôles et responsabilités, la gestion de l'information, les standards et bonnes pratiques en aménagement, maintenance des sites, etc.
- Organiser l'atelier d'échange d'expérience entre les structures communautaires des zones de santé de Masisi et Mweso ;
- Mener une évaluation rapide multi sectorielles dans les sites et centres collectifs ;
- Appuyer le système de collecte de données primaires par les comités des PDIs et les autorités locales de base.

IV. Objectifs spécifiques

- Appuyer les autorités des entités dans l'organisation et le déroulement des élections dans les sites de déplacement de Kalinga, Kisoko, Mater Dei, Adventiste, Mungote et Kahe.
- Organiser la formation des autorités et des membres des comités élus sur les notions de base de Protection, les rôles et responsabilités, les standards.
- Identifier les problèmes de protection traités par les membres des SCPs, les activités réalisées pour résoudre ces problèmes de protection, les résultats atteints et les défis à relever ;
- Encourager l'apprentissage mutuel entre les membres des structures communautaires de protection ;
- Encourager les structures communautaires de protection à pouvoir s'approprier de l'approche de protection communautaire après le départ du partenaire.
- Initier les membres des comités a la collecte des données multisectorielles dans les sites de déplacement.
- Identifier les gaps urgents dans les sites des PDIs en vue du plaidoyer auprès de la communauté humanitaire pour la réponse.

V. Activités proprement dites et points saillants

V.1. Organisation des élections dans les sites et centres collectifs (voir PV en attache)

- Sous l'égide de l'autorité locale, la préparation des élections avec le soutien du partenaire AVSI a été suivi de la collecte des candidatures selon les critères recommandés dans le cadre du CCCM. Les élections démocratiques ont eu lieu après une journée de campagne menée par les candidats. Tout PDIs âgé de plus de 18 ans révolus a droit de voter. Le dépouillement se fait sur place en présence des témoins de tous les candidats et les résultats sont affichés après signature des PV par les témoins et candidats.

- Les comités ainsi élus devront mettre en place avec l'autorité les différents comités sectoriels dans les sites. Ils sont au nombre de 12 (comité d'Initiatives, Eau hygiène et assainissement, Protection, Logistique, Femme et famille, Jeune et récréation, Sages, Santé, Personnes âgées, Education, personnes handicapées et Surveillance communautaire), ce qui nécessitera un renforcement des capacités des membres des comités sectoriels selon les secteurs par les acteurs du domaine concerné.
- Un suivi de proximité et un appui conséquent sont essentiels pour appuyer les autorités dans leur engagement aux questions des PDIs.

V.2. Renforcement des capacités

Deux séances de renforcement des capacités en CCCM ont eu lieu à Masisi centre au profit des 25 (dont 10 femmes) membres des nouveaux comités élus des sites et centres collectifs de Kalinga, Bukombo, Mater Dei, Kisoko et Adventiste d'un part, et 30 autorités locales de base (dont 8 femmes) sur différentes thématiques afin de leur permettre de suivre et assurer leurs responsabilités quant à ce qui concerne les PDIs.

S'agissant de l'axe Kitshanga et Nyanzale, pour des raisons d'efficacité et d'accès à Nyanzale, les deux séances de renforcement des capacités sont organisées à Kitshanga dans première quinzaine du mois d'août 2022.

Séance de renforcement des capacités en CCCM au bénéfice des autorités locales sur l'axe Masisi centre. Photo_ Félicien@HCR



V.3. Présence humanitaire, assistances aux PDIs et gaps majeurs

Sur les zones de la mission, il y a la présence des partenaires du HCR et d'autres acteurs dont notamment CONCERN avec un projet multisectoriel, NCA des programmes Wash, MSF couvre le secteur de la santé. La dernière distribution de cash pour les vivres du PAM aux plus vulnérables date d'avril 2022 dans les deux zones.

Dans tous les sites visités dans les deux zones de santé, on a noté l'amélioration des conditions de logement dans les sites et centres collectifs à travers la réponse UNHCR en abris d'urgence aux ménages nouveaux arrivés et abris transitionnels depuis 2018 jusqu'en 2021 aux ménages PDIs qui se sont procuré des terrains sécurisés dans la communauté.

A ce jour NRC est positionné en abris dans la zone de santé de Mweso et met en œuvre 153 ménages dans le site de KAHE en faveur des anciens ménages incapables de se construire/renouveler les abris. AIDES pour le projet CERF a déclaré être au niveau des préliminaires pour la réponse en abris dans les deux zones de santé et que les procédures avec le programme sont en cours.

Certains PDIs se sont déjà procuré des parcelles soit en achetant sur l'espace du site soit en dehors des sites de déplacement et sont en besoin d'assistance en abris transitionnels pour favoriser l'intégration locale. L'autorité de la chefferie des Bashali se dit être disposé à faciliter l'obtention des titres d'occupation parcellaire gratuitement.

Néanmoins pour les autorités locales, il serait mieux d'orienter la réponse en abri vers les zones potentiels de retour ou les efforts de pacification sont remarquables. Les autorités de Masisi et certains partenaires ont affirmé que l'axe de Buabo est une zone de retour potentielle où les activités en abris sont envisageables.

Des gaps dans plusieurs secteurs notamment l'Education et le WASH. La situation est alarmante dans ces deux secteurs. Il est à noter que la plupart d'élèves finalistes n'ont pas participé aux épreuves nationales des ENAFEP à la suite de la précarité économique des parents.

Dans le secteur éducation, il est rapporté un taux très faible de participation des élèves finalistes du cycle primaire aux épreuves des ENAFEP. Des gaps très sérieux sont aussi enregistrée sur le taux de fréquentation scolaire des enfants PDIs à cause de la précarité de conditions des ménages pour supporter les charges de scolarisation.

V.4. Aperçu sur le cash dans les zones de la mission

Pour le projet cash du fonds humanitaire, le HCR est à la fois dans les mêmes zones de santé que d'autres partenaires notamment AIDES et NRC.

Zone de santé	Positionnement des acteurs en cash	Cible partenaire	Cible HCR	Répartition paquet HCR par localité
Masisi	AIDES et UNHCR	2 335 ménages	3 000 ménages	Katale : 500, Kalinga 500, mater Dei 200, Adventiste 100, Mutiri 200, Lushebere et ses environs 400, PDIs FAMAC 500, PDIs et FAMAC Commune rurale 600
Mweso	NRC et UNHCR	2 200 ménages	2 000 ménages	Kahe : PDIs Site :300 et PDIs FAMAC 150, Familles hôtes 100 Mungote : PDIs Site : 300 et PDIs FAMAC 150, Familles hôtes 100 Mweso : PDIs Site : 300 et PDIs FAMAC 150,

				Familles hôtes 100 Kizimba : PDIs Site : 200 et PDIs FAMAC 100, Familles hôtes 50
--	--	--	--	--

V.5. Visite à Kitshanga du Représentant adjoint en charge de protection et HOSO a.i Goma

V.5.1. Autorité des Bashali et CLPD

Un entretien fructueux entre les autorités de Bashali, le responsable du CLPD Bashali et la délégation du HCR So Goma. Cet entretien a permis de comprendre l'implication de l'autorité locale pour la recherche des solutions aux questions de déplacement. Elles ont souhaité être accompagnées surtout pour l'accompagnement aux ménages ayant accédé aux solutions durables.

V.5.2. Site de PDIs de Kahe

Visite guidée dans le site et entretien avec un ménage bénéficiaire d'abri transitionnel du HCR.



Visite d'un abri transitionnel dans le village et site de Kahe construit par le HCR au ménage qui a acquis une parcelle. Photo_Félicien@HCR

V.5.3. Point de rassemblement de Burungu

Quatre hangars en bâches couverts des tôles ont été construits par le partenaire AIDES. A ces hangars il a été construit des blocs de latrines et douches séparées par sexe.

Il y a besoin de compléter sur ces hangars les rampes d'accès et l'éclairage solaire externe. Placer des équipements/Etagères pour une bonne conservation des objets et des palettes pour le stockage des vivres. Si les ressources le permettent équiper des lits les dortoirs du PR.



V.5. Gaps

L'autorité au niveau du territoire a lancé un appel aux acteurs humanitaires pour évaluer la vulnérabilité dans le site de Kisoko ou il y a des problèmes d'assainissement. En décembre 2021 et janvier 2022 il y aurait eu des décès dus aux maladies diarrhéiques et cela aurait pour origine le manque d'infrastructures Wash sur le site de Kisoko.

Au site de Kahe et Mungote, sévit une épidémie de la galle qui se généralise surtout chez les enfants qui n'est pas prise en charge selon les PDIs.

VI. Recommandations

Gestion et Gouvernance des sites de déplacement.

- Assurer la mise en place des comités sectoriels pour soutenir les comités directeurs nouvellement élus.
- Suivre et appuyer les plans d'action des comités des sites de déplacement ainsi que des autorités locales quant à leur engagement sur l'auto-gestion.
- Fournir un appui ponctuel aux autorités locales pour les questions des PDIs.
- Définir en interne un plan d'accompagnement aux autorités locales.
- Faire le plaidoyer auprès des clusters éducation, santé et Wash par rapport à la réponse aux gaps relevés dans ces secteurs.
- Renforcer la recherche des solutions aux déplacements récurrents.
- Fournir des outils nécessaires pour améliorer le système de collecte des données sur les PDIs dans les sites et en familles d'accueil par les comités et autorités locale de base.
- Organiser le « *Go and see visit* », « *Come and tell visit* » dans les groupements sécurisés et organiser la restitution dans tous les centres collectifs et sites de déplacement.
- Mettre à jour les intentions des PDIs sur les solutions durables.
- Organiser des missions conjointes d'évaluation dans les zones potentielles de retour et d'intégration locale pour apprécier le contexte et l'ampleur des besoins.
- Renforcer le plaidoyer auprès des autorités du pays pour la restauration de la paix comme besoin prioritaire exprimé par les PDIs.

Point de rassemblement de Burungu

- Compléter les travaux du PR par la construction des rampes d'accès pour la prise en compte des personnes à mobilité réduite.
- Renforcer les moyens de fonctionnement au PR pour ce qui est de la sensibilisation dans les zones de provenance des réfugiés.
- Augmenter la quantité des carburant pour les motos des agents de la CNR sur le terrain soit de 12,5 litres à 50 litres le pois par moto.
- Répondre avec célérité à la réquisition des médicaments pour l'infirmerie.

Cash dans la zone de la mission

- Amorcer les activités de ciblage dans les zones de santé de Masisi et de Mweso dans les villages proposés.
- Utiliser lors des activités de ciblage dans la zone où le HCR intervient avec AIDES les mêmes personnes ressources pour contribuer à endiguer/réduire les duplications.
- Comparer les résultats du ciblage du HCR avec les listes de bénéficiaires retenus par AIDES pour éliminer les doublons dans la production des listes finales.